

## Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

**1. Intitulé du module : La sage-femme et sa profession : pathologies affectant la femme/la mère durant la maternité et le fœtus/nouveau-né lors de la période périnatale ; rôle de la sage-femme dans les situations complexes.** **2019-2020**

Code : BSc – S.SF.370.2004.F.13    Type de formation :  Bachelor     Master     MAS     CAS     Autre

Niveau :  Module de base     Module d'approfondissement     Module avancé     Module spécialisé     Autre : ...

Type :  Module principal     Module lié au module principal     Module facultatif ou complémentaire     Module à option

Caractéristique :  Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre     Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres     Semestre de printemps     Autre : ...

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 8    Langue principale d'enseignement :  Français     Allemand     Italien     Anglais pour la littérature professionnelle  
 Autre

### 3. Prérequis

Avoir validé le module     avoir suivi le module     Pas de prérequis     Autre :

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Compétences visées

##### Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

##### Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'experte sage-femme : 1.1, 1.2, 1.3
- 2. Rôle de communicatrice : 2.3
- 3. Rôle de collaboratrice : 3.1, 3.2
- 4. Rôle de manager : 4.1
- 5. Rôle de promotrice de la santé (*Health Advocacy*) : 5.2, 5.3
- 6. Rôle d'apprenante et de formatrice : 6.1, 6.2, 6.4,
- 7. Rôle de professionnelle : 7.1, 7.2, 7.3, 7.4

#### But du module :

Acquérir des compétences professionnelles sage-femme pour les situations complexes de pathologies affectant la femme/la mère durant la maternité et le fœtus/nouveau-né lors de la période périnatale.

#### Objectifs généraux d'apprentissage

- Expliquer les pathologies pouvant survenir durant les étapes/périodes de la maternité et de la périnatalité, les moyens diagnostics, les pronostics, les thérapies et interventions ainsi que leurs indications ;
- Expliquer les répercussions maternelles et fœtales des pathologies préexistantes à la grossesse ainsi que les prises en soins interprofessionnelles ;
- Evaluer les écarts de la norme (santé fœto-maternelle et néonatale) afin d'anticiper les complications pouvant affecter la mère et/ou le fœtus/nouveau-né en incluant la prévention ;
- Agir en autonomie et/ou en collaboration dans l'équipe pluridisciplinaire et interprofessionnelle en mobilisant adéquatement les compétences et rôles professionnels de la sage-femme selon la situation ;
- Nommer les fondements de la procréation médicalement assistée, son développement et l'état des connaissances dans ce domaine ;
- Situer les enjeux éthiques et psychoaffectifs liés aux complications maternelles et fœtales/néonatales ainsi qu'à la procréation médicalement assistée et ses développements technologiques ;
- Analyser chaque situation complexe mère-enfant en la situant sur un axe santé-maladie et en prenant en compte les ressources de santé mère-enfant/famille/société afin d'intervenir de manière adaptée ;
- Argumenter son positionnement et ses interventions professionnelles en situation complexe.

## 5. Contenus et formes d'enseignement

### Contenus

- Urgences et manœuvres obstétricales et néonatales, maladies spécifiques à la grossesse, maladies préexistantes à la grossesse, obésité maternelle, santé fœtale et moyens diagnostics, psychopathologie de la périnatalité, grossesses multiples, HIV et grossesse, addictions, procréation médicalement assistée, suture périnéale, devenir des lésions périnéales, douleur de l'accouchement, cellules souches du sang de cordon ombilical, épigénétique, bioéthique
- Pathologies fœtales et néonatales, malformations congénitales, diagnostic et prise en charge, répercussions périnatales des maladies infectieuses, détection des maladies héréditaires et principes de traitement, handicaps
- Rôle professionnel sage-femme dans les situations complexes, décision partagée

### Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Ateliers réflexifs avec analyse de vignettes cliniques et création d'un port folio formatif issu des FP5 et FP6 à placer dans Moodle
- Journée intrafamiliale avec la Heds à Genève
- Ateliers de simulation
- Travail personnel

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral                       Ecrit                       Pratique                       Théorique

- Modalités
  - La présence active aux cours, ateliers réflexifs et ateliers de simulation est obligatoire ; en cas d'absence, un travail individuel supplémentaire peut être demandé
  - Test écrit
  - Présentation orale d'une situation de soins complexe prise en charge en deuxième année (situation complexe issue des périodes FP 5 ou FP 6)
- Date de l'examen ou du retour des travaux : semaine 20 – 2020 (écrit) et semaine 20 – 2020 (oral)

### Conditions de validation du module

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants au début du module.

Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à chacune des évaluations sommatives. En cas d'échec, la validation échouée doit être refaite selon des modalités équivalentes.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e bénéficie d'une remédiation si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents FX) selon le barème fédéral.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e est en répétition si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents F) selon le barème fédéral.

La note finale est attribuée par le cumul des points des deux parties en tenant compte des conditions précédentes (validation des 2 parties)

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible                       Pas de remédiation possible

La note obtenue après remédiation est D ou E (module validé) ou F (échec)

### Remédiation

- **Modalité** : Equivalente à la/aux partie/s échouée/s                      Date : semaines 36-37

### Répétition

#### Modalités :

- Répétition du module dans son intégralité.  
Selon l'article 16, al 3 du Règlement de filière du Bachelor en Sciences de sage-femme du 14.07.2014, la modalité de répétition doit faire l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.
- **Délai** : Dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec).  
En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

### 10. Enseignants

- A. Lachance, M. Bonzon, C. Haydar, M. Caldelari, M.-P. Politis Mercier, F. Salamin, F. Schläppy, intervenant-e-s externes

**Nom des responsables de module** : M.-P. Politis Mercier & C. Haydar

Descriptif validé le : 20.09.2019

Par : N. Oberhauser